
Première vague de la pandémie: jusqu'à présent, peu d'effet de rattrapage dans les traitements et demande accrue en médicaments (évaluation scientifique du confinement sur les frais de santé)

La première vague de la pandémie de COVID-19 a entraîné un recul des coûts de 246,4 millions de francs dans l'assurance de base à la CSS. Ce recul a touché plus ou moins fortement les fournisseurs de prestations. Les données le montrent: il n'y a presque pas eu d'effet de rattrapage. La première vague de la pandémie n'a pas changé la demande du côté des patients. Seule exception: la demande en médicaments s'est accrue peu avant le confinement.

Il y a près d'une année jour pour jour, le Conseil fédéral ordonnait les premières mesures de confinement, dont la suspension de certains traitements. Quelles pertes de chiffre d'affaires ces mesures ont-elles engendrées chez les différents fournisseurs de prestations? Et quel a été l'impact des mesures de confinement sur la vente de médicaments ainsi que sur les examens de prévention? Le CSS Institut de recherche empirique en économie de la santé a étudié ces questions dans le cadre du premier rapport scientifique relatif aux coûts¹ de la première vague².

Les physiothérapeutes et les chiropraticiens ont été les plus impactés

La comparaison entre les coûts globaux effectifs et ceux attendus le montre: la première vague de la pandémie a entraîné un recul des coûts de 246,4 millions de francs (-22,4%) à la CSS durant les semaines 12 à 21³. Un schéma similaire se dessine dans toutes les régions linguistiques. Toutefois, les fournisseurs de prestations ne sont pas tous impactés de la même manière. Les prestations fournies par les généralistes⁴ se sont effondrées de 22,7 millions de francs au total (-19,1%). Les spécialistes enregistrent quant à eux une baisse encore plus marquée de 46,9 millions de francs (-27,8%). La première vague a cependant laissé le plus de traces chez les physiothérapeutes et les chiropraticiens, qui accusent un recul de 19,7 millions de francs au total, soit près de la moitié du volume des traitements (-47,6%). Cela correspond à 9,2% du chiffre d'affaires annuel⁵. Les analyses de la première vague ne permettent pas de tirer de conclusions définitives sur l'évolution des coûts de l'année 2020. Le dernier trimestre sera déterminant. Les premières analyses suggèrent que la tendance au recul ne persiste pas.

¹ Frais de santé dans l'assurance obligatoire des soins de la CSS

² Le rapport s'est fondé sur des données CSS datant des semaines 2 à 36 (du 6 janvier au 6 septembre 2020).

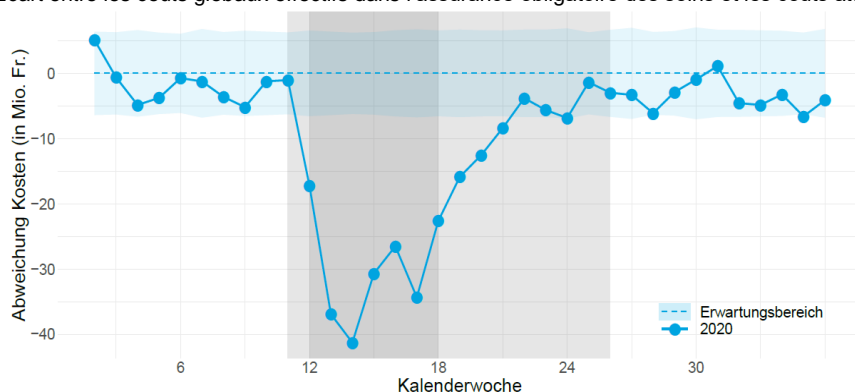
³ Les résultats concernant la période du confinement et les assouplissements qui ont suivi se réfèrent aux semaines 12 à 21. En définitive, nous choisissons la semaine 21, car les coûts effectifs se situent ensuite généralement de nouveau dans la fourchette attendue.

⁴ Seules ont été analysées les prestations fournies par des médecins; les analyses de laboratoire, les médicaments, etc., n'ont pas été pris en considération.

⁵ Si les coûts ont correspondu aux attentes jusqu'en fin d'année.

Evolution des coûts globaux dans toute la Suisse – CSS

Ecart entre les coûts globaux effectifs dans l'assurance obligatoire des soins et les coûts attendus de janvier à septembre 2020.



Le graphique se base sur les chiffres du Groupe CSS. La zone en gris équivaut à la période marquée par des mesures réglementaires contre le COVID-19 imposées par la Confédération; la zone gris foncé correspond au confinement du printemps 2020.

Diminution des traitements hospitaliers d'environ un cinquième

Les hôpitaux ont enregistré en tout 8580 hospitalisations en moins durant les semaines 12 à 21, ce qui représente une diminution de 27,3%. Sans les hospitalisations liées au COVID-19, ce chiffre serait encore plus faible. Entre janvier et septembre, on a dénombré 1814 hospitalisations dues au COVID-19. Les coûts par cas de COVID-19 se montent à environ 8000 francs, une somme bien supérieure aux coûts moyens de 4900 francs⁶. A la fin de la première vague, le recul des coûts dans l'assurance de base se chiffrait à 48,3 millions de francs (-22,3%). Afin d'avoir une vue d'ensemble des pertes de chiffres d'affaires, il faudrait inclure les revenus de l'assurance complémentaire dans l'analyse. Ils ne font cependant pas partie de cette étude. Par ailleurs, les cantons participent à au moins 55% des coûts des traitements stationnaires.

Pas d'effet de rattrapage immédiat dans les traitements après le confinement

Hormis quelques cas, il n'y a pas eu d'effet de rattrapage ni dans le domaine ambulatoire, ni dans le domaine stationnaire, durant les semaines et mois qui ont suivi le confinement. Le recul des frais de santé (en particulier pendant les semaines 12 à 18) s'expliquerait principalement par les mesures décrétées par le Conseil fédéral. «Nos données ne révèlent pas de changements de comportement dans la demande en traitements. L'unique changement réside dans une demande accrue en médicaments peu avant le confinement strict», constate Christian P. R. Schmid, chef du CSS Institut.

Demande accrue en médicaments

En ce qui concerne les médicaments, on note une baisse pendant et après le confinement d'un total de 33,7 millions de francs, ce qui équivaut à environ -15,6%. Ainsi, cette baisse est légèrement inférieure aux coûts globaux (-22,4%). Les deux dernières semaines avant le confinement, la demande a pourtant explosé d'au maximum 27%, que ce soit pour les médicaments destinés à traiter les maladies chroniques ou pour ceux prescrits en cas de douleurs aiguës. «Les raisons d'une telle explosion ne sont pas encore totalement claires. La demande pourrait aussi avoir été attisée en raison des difficultés de livraison de la Chine rapportées dans les médias», relate Christian P. R. Schmid.

Recul de la prévention

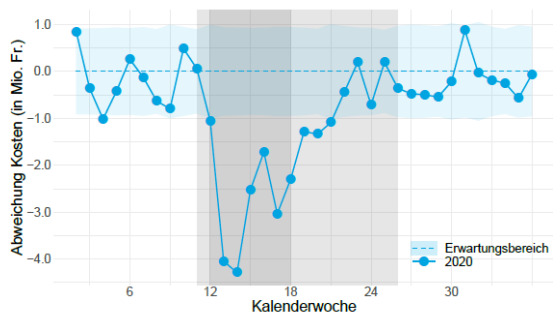
Durant le confinement, les chiffres relatifs aux examens de prévention du cancer du côlon et du cancer du sein ont baissé de respectivement 45,9% et 65%. Le dépistage du cancer du sein a connu un petit effet de rattrapage à l'été, qui a permis de compenser à fin septembre environ un dixième de la baisse. Au cours des neuf premiers mois de 2020, le nombre d'examens de dépistage a régressé de 14,2% et 16,6% par rapport à l'année précédente. De futurs travaux de recherche devront mettre en lumière les impacts de la baisse du nombre d'examens de prévention et du report de ces derniers.

⁶ Ce montant comprend aussi des traitements relativement peu onéreux. On ne sait pas encore dans quelle mesure les cas stationnaires de COVID-19 se distinguent, en termes de prix, d'autres maladies graves similaires.

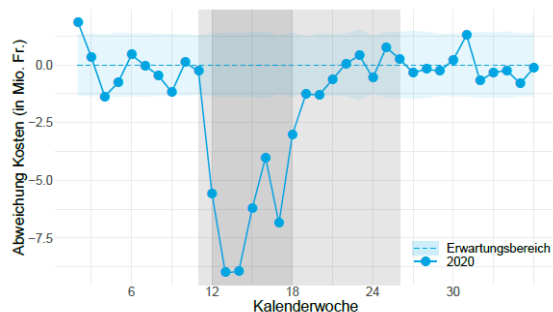
Pas de vue d'ensemble définitive

Durant les neuf premiers mois de l'année dernière, les coûts étaient nettement inférieurs aux prévisions. Le quatrième trimestre sera cependant déterminant. Les premières analyses suggèrent qu'une hausse des coûts se profile en fin d'année. La CSS s'attend à ce que ses coûts de prestations se situent à peu près au même niveau qu'en 2019. «La présente évaluation soulève d'autres questions: quels changements à long terme observera-t-on dans la demande en prestations? De nouveaux tableaux cliniques vont-ils apparaître? Les maladies psychiques vont-elles augmenter? Le CSS Institut se penchera sur ces interrogations et d'autres afin d'apporter dans le débat de plus amples connaissances scientifiques», déclare Christian P. R. Schmid. Une vue d'ensemble de l'année 2020 devrait être disponible cet automne.

Evolution des coûts ambulatoires – CSS



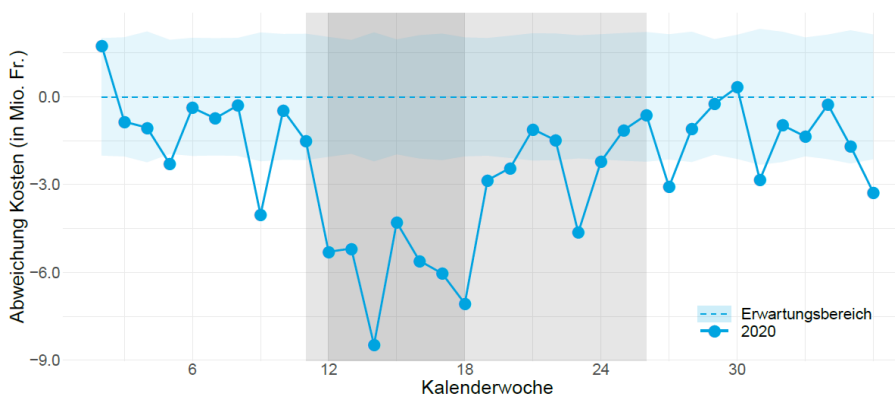
(a) Grundversorger



(b) Spezialisten

Le graphique montre l'écart, de janvier à septembre 2020, entre les coûts globaux effectifs dans l'assurance obligatoire des soins et les coûts attendus, tant pour les généralistes que pour les spécialistes possédant leur propre cabinet. Le graphique se base sur les chiffres du Groupe CSS. La zone en gris équivaut à la période marquée par des mesures réglementaires contre le COVID-19 imposées par la Confédération; la zone gris foncé correspond au confinement du printemps 2020.

Evolution des coûts stationnaires – CSS



Ecart entre les coûts globaux effectifs dans l'assurance obligatoire des soins et les coûts attendus dans le domaine stationnaire de janvier à septembre 2020

Le graphique se base sur les chiffres du Groupe CSS. La zone en gris équivaut à la période marquée par des mesures réglementaires contre le COVID-19 imposées par la Confédération; la zone gris foncé correspond au confinement du printemps 2020.

Le communiqué de presse et l'étude complète portant sur les premiers résultats concernant les frais de santé durant la pandémie de COVID-19 (1^{re} vague), en allemand, peuvent être consultés sur www.css.ch/medias.

Bref profil du CSS Institut de recherche empirique en économie de la santé

Le CSS Institut de recherche empirique en économie de la santé est une institution de la CSS Assurance SA qui sert à la recherche et à la formation. A partir de bases de données actuelles et représentatives, l'institut doit apporter des réponses fondées empiriquement à des questions relatives au financement efficace et à une répartition équitable des charges en matière de prestations de santé. Les résultats de la recherche doivent être intégrés de manière adéquate dans le débat politique et scientifique.

L'institut a été créé début 2007 par la direction générale de la CSS Assurance SA. Son financement est assuré d'une part par des fonds de la CSS Assurance SA et, d'autre part, par des tiers en fonction du projet de recherche. L'objectivité et l'indépendance scientifiques de l'activité de recherche se mesurent à la qualité et à la nature des publications et des présentations des collaborateurs de l'institut. Ce dernier a son siège à Lucerne.

Bref portrait du Groupe CSS

Le Groupe CSS, dont le siège est à Lucerne, a été fondé en 1899. Cette entreprise riche d'une longue tradition assure 1,78 million de personnes et, avec un volume de primes d'environ 6,52 milliards de francs, fait partie des assurances leaders dans les domaines de la maladie, de l'accident et des choses. Elle est en tête dans l'assurance de base: 1,385 million de personnes font confiance à la CSS (soit environ 16,2% de la population suisse), qui est toujours à proximité de ses assurés avec sa centaine d'agences réparties dans toute la Suisse et ses quelque 2700 collaborateurs. La CSS informe et soutient ses clients dans les décisions qui concernent leur santé.

Pour de plus amples renseignements

Isabelle Tasset, tél. 058 277 63 96